



COMPTE- RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 28 avril 2006

Présents : Messieurs GORNET François, BALAUD Frédéric, CREPIN Pierre, BALLY Norbert, CREPIN Bernard, DESBIENDRAS Christine, DUVOID Frédéric, LEBON Noëlle et SION Jacques.

Absents excusés : CUEFF Jacques et WEBER Marc.

Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi :

Vu la fin du Contrat de Monsieur Francis ROLLIN au 30 avril 2006, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents, décide d'établir un contrat d'Accompagnement dans l'Emploi à Monsieur Francis ROLLIN pour une durée déterminée de six mois, à hauteur de 30 heures hebdomadaires. à compter du 01 mai 2006 et autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de travail et la convention avec l'Agence Nationale pour l'Emploi.

Convention Fondation du Patrimoine :

Monsieur le Maire expose qu'afin de pouvoir lancer des souscriptions pour le patrimoine de la Commune, il convient au préalable se signer une convention avec la Fondation du Patrimoine.

Le conseil Municipal, après en avoir délibéré décide de passer la convention avec la Fondation du Patrimoine et autorise Monsieur le Maire à la signer

Travaux complémentaires sur le convoyeur de plaquettes de la Chaufferie Bois :

Monsieur le Maire expose que l'Entreprise DUHOUX a dû effectuer des travaux complémentaires sur le convoyeur de plaquettes bois de la Chaufferie Bois; ainsi que l'Entreprise IMHOFF pour le thermostat de la chaufferie et les filtres. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'intégrer ces travaux dans les travaux Mairie Ecole, pour respectivement 1703,92 € ; 1078,23 € et 89,68 € toutes taxes comprises.

Demande de subvention de Dotation de Développement Rural pour les bureaux Poste et Perception :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide d'effectuer des travaux des bureaux de la Poste et de la Perception et sollicite Monsieur le Préfet du Département des Vosges une subvention de Dotation de Développement Rural pour ces travaux.

Demande de subvention à Monsieur le Président du Conseil Général pour l'aménagement et la mise en sécurité de la cour d'école :

Vu l'avancement des travaux de construction de la cour d'école; vu que le Conseil Municipal souhaite aménager et fermer cette cour pour la sécurité des élèves; vu les devis présentés, le Conseil Municipal décide d'aménager et la mise en sécurité de la cour; sollicite Monsieur le Président du Conseil Général l'octroi d'une subvention et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Demande de subvention à Monsieur le Président du Conseil Général pour la troisième tranche de travaux d'éclairage public :

Vu l'avancement des travaux de l'éclairage public, le Conseil Municipal décide de réaliser cette troisième

tranche de travaux pour une dépense de 62 119,92 E HT ; sollicite Monsieur le Président du Conseil Général l'octroi d'une subvention et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Demande de subvention pour l'informatique de la Bibliothèque :

Vu l'achèvement des travaux de construction de la bibliothèque, vu que le Conseil Municipal souhaite informatiser, équiper d'un lecteur de code barre la bibliothèque communale, il décide de l'achat de postes informatiques, d'un lecteur optique de code barre pour livres, d'un logiciel Bibliothèque ainsi qu'un photocopieur ; sollicite Monsieur le Président du Conseil Général l'octroi d'une subvention et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Remboursement Assurance CNP année 2005 :

Par courrier du 12 avril 2006, l'assurance du personnel Titulaire effectue un remboursement sur l'année 2005. Le Conseil Municipal accepte ce remboursement de 237 € (deux cent trente sept euros) et charge Monsieur le Maire d'encaisser cette recette.

Fonctionnement de la salle polyvalente :

Le Conseil Municipal décide de porter à 70 € (soixante dix euros) le nettoyage de la salle. Une caution de ce forfait de nettoyage sera systématiquement demandée, cela pour les prochaines réservations.

Travaux Eglise. Demande de subvention au Conseil Général et lancement de mécénat populaire :

Monsieur le Maire expose qu'un sinistre dans l'Eglise Communale a eu lieu le 10 décembre 2005. En effet, une partie du plâtre du plafond de l'Eglise est tombé. Le Conseil Municipal décide de procéder aux réparations après étude des devis correspondant. Il sollicite Monsieur le Président du Conseil Général l'octroi d'une subvention et lancera, par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine à un mécénat

Demande de subvention de développement local pour l'aménagement du terrain de sport :

Vu les devis présentés, le Conseil Municipal décide d'installer des jeux et de faire un aménagement paysager du terrain de sport ; sollicite une subvention de développement local pour ces aménagements et autorise Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir.

Vu par Nous, François GORNET, Maire de la commune de LERRAIN pour être affiché le 13 mars 2006, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 05 août 1984.

Le Maire,
F. GORNET

Affiché le 30 avril 2006 à la Mairie.